Après la cérémonie religieuse, la dépouille mortelle de sœur Salome a été transportée au cimetière de la commune, où la municipalité lui a accordé gracieusement, comme témoignage public de sa reconnaissance, une concession à perpétuité.

Baisieux. — *Une extradition.* — La gendarmerie belge a remis, mercredi matin, à Baisieux, entre les mains des gendarmes français, un jeune homme de 21 ans, nommé Armandi, extradé sur sa demande. Armandi, qui se plaint de la façon dont il était traité en Belgique, est l'auteur d'un vol qualifié, commis en avril dernier, à Roubaix, au préjudice de M. Masurel. Arrêté à Tournai le 5 avril, il avait été trouvé en possession d'une caisse contenant de nombreux objets volés, et qui, lors du procès dont il va être l'objet, seront présentées comme pièces à conviction.

WATTRELOS

Réunion du Conseil municipal. — La nouvelle municipalité, élue les 3 et 10 mai, a été convoquée mardi à se réunir dimanche, 17 mai, à onze heures. Voici l'ordre du jour :

1° Installation du nouveau Conseil municipal ; 2° Election du maire et de deux adjoints ; 3° Ouverture de la session ordinaire de mai.

La session de mai, dite « budgétaire » dure six semaines, afin de permettre l'établissement des comptes administratifs et budgets communaux.

Le tableau d'ordre de la nouvelle municipalité. — Le tableau des membres du conseil municipal, classés par nombre de suffrages obtenus, sera établi comme suit pour la période de 1896 à 1900 :

Scrutin du 3 mai. — 1re Section : 1. Louis Leuridan, employé de commerce, 545 voix ; 2. Abel Hazebrouck, employé de commerce, 478 voix.

3e Section : 3. Léon Watrelos, représentant de commerce, 445 voix.

2e Section : 4. Henri Labbe, blanchisseur de laines, 433 voix ; 5. Louis Duquesnoy, tisserand, 431 voix.

3e Section : 6. J.-B. Delreux, employé de commerce, 431 voix ; 7. Florimond Lecomte, tisserand, 430 voix ; 8e. J.-B. Rambaut, boulanger, 426 voix ; 9. Henri Lefebvre, marchand de charbon, 423 voix ; 10. Henri Leclercq, cultivateur, 422 voix ; 11. Henri Briffaut, voyageur de commerce, 421 voix.

2e Section : 12. J.-B. Quennoy, employé de commerce, 421 voix.

3e Section : 13. Auguste Catteau, débitant, 411 voix.

2e Section : 14. J.-B. Lepoutre, tisserand, 408 voix ; 15. Henri Pollet, négociant en vins, 405 voix ; 16. Henri Deffrennes, voyageur de commerce, 402 voix ; 17. Florimond Borny, ourdisseur, 400 voix.

4e Section : 18. J.-B. Lernute, tisserand, 230 voix ; 19. J.-B. Liagre, cultivateur, 235 voix ; 20. J.-B. Dubus, boulanger, 23. voix ; 21. Louis Plouvier, boulanger, 220 voix.

Scrutin de ballottage du 10 mai. — 1re section : 22. Pierre Honte, cultivateur, 549 voix ; 23. Louis-Emile Jubaru, cultivateur, 544 voix ; 24. Louis Beuscart, employé de commerce, 544 voix ; 25. Hien-Dubois, boucher, 540 voix ; 26. Leon Jacquemont, médecin, 539 voix ; 27. Jules Destailleur, dresseur, 536 voix.

Le recensement des chevaux et voitures. — La commission chargée d'opérer cette année le classement des chevaux, juments, mulets, mules et des voitures attelées susceptibles d'être réquisitionnés en cas de mobilisation, pour le service de l'armée, se rendra à Wattrelos le mardi 9 juin, à une heure précise de l'après-midi.

Les opérations du classement commenceront immédiatement.

Les voitures à quatre roues et attelées de deux chevaux seront seules classées cette année.

La taxe municipale sur les chiens. — Le rôle de la taxe sur les chiens devant être publié dimanche prochain, 17 mai, sera en recouvrement à partir de cette date.

Les propriétaires de chiens pourront, en conséquence, se présenter pour payer cette taxe à la recette municipale, rue Carnot.

Vous êtes propriétaire

Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?

Vous trouveriez aisément des acheteurs ou des locataires, *si on le savait.* Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale. 19 et 27, LILLE.

TOURCOING

La fête de l'Ascension. — Comme à toutes les grandes fêtes de l'Eglise, dans toutes les paroisses les offices ont été suivis par une grande affluence de fidèles.

A la chapelle de l'Institution du Sacré-Cœur avait lieu l'Adoration perpétuelle du St-Sacrement. A cette occasion un sermon a été prononcé par le R. P. Bernard, sous-prieur des Carmes de Bruxelles, qui a développé ce sujet : L'amour de Jésus-Christ pour les hommes est trop souvent méconnu.

Les opérations de la Caisse d'Epargne en 1895. — Le rapport annuel sur les opérations de la Caisse d'Epargne vient d'être publié pour l'exercice 1895.

Nous en extrayons quelques chiffres intéressants. Il a été opéré, en 1895, 15.928 versements pour une somme de 3.209.201,58, contre, en 1894, 15.053 versements pour 2.960.751,69, soit en plus, en 1895, 1.875 versements pour 248.449,89.

Les remboursements effectués en 1895 se sont élevés au nombre de 8.089 d'une valeur globale de 2.572.223 francs 87; ils avaient été, en 1894, de 7.501 pour 2.383.503 fr. 68. Il y a donc ici aussi augmentation : 588 remboursements pour 188 720 fr. 19.

En somme la caisse a enregistré 2.623 opérations de plus qu'en 1894, portant sur 437 470 fr. 08.

Les versements ont porté sur 15.298 livrets dont 2685 nouveaux et les remboursements sur 8089 dont 1227 soldés.

L'ensemble des opérations a donné un bénéfice net de 12.471 fr. 98, c'est-à-dire 2.062 fr. 04 de plus qu'en 1894, ce qui porte la fortune personnelle à 275.765 fr. 50.

Le solde dû par la Caisse d'épargne de Tourcoing à 16543 déposants au 1er janvier 1895 était de 12.973.436 francs 40 ; il a été reçu, pendant l'année, en 15900 versements, 3 180.482 fr. 13 ; en 19 transferts, 17.705 fr. 53 ; en intérêts, 431.292 fr. 66 ; au total, 16.602.916 fr. 42.

Il a été remboursé, durant le même exercice, 2.561.209 francs 95. Il restait donc dû à 16 001 déposants, le 31 décembre 1895, 14.041.406 fr. 17, soit 1.068.270 fr. 37 de plus que l'année précédente.

La moyenne des versements a été de 200 fr. 03 par opération ; celle des remboursements, de 315 fr. 29.

La moyenne du solde dû aux déposants ressort à 780 fr. 05 par livret et 131 fr. 69 par habitant.

Le rapport du Conseil des Directeurs fait ressortir l'accroissement du solde dû aux déposants.

« C'est — dit-il — depuis l'ouverture de la Caisse, la plus forte augmentation que nous ayons eu à enregistrer et cette augmentation est d'autant plus caractéristique que, d'après le compte-rendu sommaire des opérations de toutes les Caisses d'Epargne, que nous venons de recevoir de M. le Ministre du Commerce, l'augmentation du solde aux déposants n'est que de 3,29 0/0, tandis que nous atteignons 6,35 0/0, et l'excédent des versements sur les remboursements est presque nul tandis qu'il est pour notre Caisse de 15,76 0/0. »

Les chiffres que nous reprenons plus haut ont trait à l'ensemble des opérations de la Caisse centrale et des succursales : il n'est pas inutile d'en indiquer la séparation.

Versements : Caisse centrale 2.678.967 fr. 16 ; Halluin, 102,773 fr. 43 ; Linselles, 95.024 fr. ; Roncq, 118.300 fr. ; Bondues, 55.538 fr. ; Bousbecque, 40.281 fr. ; Neuville, 74.449 fr. ; Mouvaux, 43.819 fr.

Remboursements : Caisse centrale 1.997.676 fr. 97 ; Halluin, 86.603 fr. 68 ; Linselles, 165.788 fr. 74 ; Roncq, 122.416 fr. 35 ; Bondues, 41.990 fr. 57 ; Bousbecque, 50.819 fr. 21 ; Neuville, 61.350 fr. 52 ; Mouvaux, 42.567 fr. 63.

Solde dû au 31 décembre 1895. Caisse centrale, 11 030.016 fr. 40 ; Halluin, 454.385 fr. 58, Linselles, 793.879 fr. 60 ; Roncq, 694.559 fr. 41 ; Bondues, 271.805 fr. 89 ; Bousbecque, 271.410 fr. 38. Neuville, 314.635 fr. 41 ; Mouvaux, 210.913 fr. 70.

Le rapport annexé aux divers tableaux des opérations, et qui a été présenté par M. Jules Duconlombier, vice-président du Conseil des Directeurs, fait allusion à la nouvelle loi sur les Caisses d'Epargne, votée le 20 juillet 1895 :

« Une des conséquences de la nouvelle loi — dit le rapport — a été la réduction du taux de l'intérêt alloué aux Caisses d'Epargne, et, par conséquent, de celui servi par celles-ci aux déposants. En effet, par décret du 27 octobre 1895, l'intérêt a servi aux Caisses d'Epargne par la Caisse des Dépôts et Consignations a été fixé à 2 fr. 25 90 et comme nous avons dû réduire à 3 0/0 le minimum sont 0,25 c., nous avons dû réduire à 3 0/0 l'intérêt à allouer à nos déposants à partir du 1er janvier 1896.

» Cette diminution du taux de l'intérêt n'a pas été sans jeter une certaine perturbation parmi notre clientèle ; nous constatons, en effet, que les remboursements, qui s'étaient élevés pour le premier trimestre 1895 à 790.414 fr. 75, atteignaient au 31 mars dernier la somme de 931.983 fr. 65, soit en augmentation de plus de 250.000 francs sur la période correspondante de 1895. Nous avons l'espoir que cet état de choses ne persistera pas et que nos déposants comprendront enfin que s'ils sont quelquefois tentés de rechercher un revenu plus rémunérateur, aucune institution ne saurait leur donner plus de sécurité que la nôtre ».

Plus loin, M. Duconlombier accorde un souvenir ému à M. Léandre Leduc, agent général de la caisse, décédé presque subitement en 1895.

« Par un caractère affable et obligeant, M. Leduc s'était concilié les sympathies de tous ceux qui l'approchaient... »

Enfin M. Duconlombier fait allusion à la promotion de M. V. Hassebroucq au grade d'officier de la Légion d'honneur et il rappelle que M. Hassebroucq nommé membre du Conseil de Direction de la Caisse d'Epargne en 1844, en a été vice-président de 1851 à 1881.

Nos artistes au Salon. — Nous trouvons encore dans le *Journal des Arts* du 13 mai de nouvelles appréciations sur les envois de nos artistes au Salon des Champs-Elysées, et nous nous plaisons à les reproduire :

« *Fantaisie*, fragment de plafond de M. Louis Prion : petits génies ailés portant des guirlandes de fleurs et des rubans et voltigeant autour d'un médaillon qui contient un gentil portrait de profil d'une toute jeune fille blonde ; nuages roses et jaunes courant sur le ciel bleu ; peinture décorative traitée en manière de fresque et d'un dessin harmonieux.

« *Faits divers*, par M. Desplanques, dans un intérieur éclairé du dehors, un vieil employé lisant et commentant son journal à sa femme en train de coudre ; physionomies populaires bien observées. »

Les examens pour la dispense militaire à titre d'ouvriers d'art. — Cent soixante-seize jeunes gens du département se sont présentés aux examens pour la dispense de deux années de service militaire à titre d'ouvriers d'art. 115 ont été admissibles à la première épreuve (composition de dessin et styles).

M. Henry Jacquet, le distingué professeur de dessin et de peinture, avait préparé 26 de ces candidats ; 23 ont été déclarés admissibles et à la seconde épreuve (travail pratique industriel) où 35 candidats seulement ont été définitivement reçus, 13 des élèves de M. Jacquet ont réussi ; il en est un ou deux à qui il a manqué un point pour passer et qui seront peut être admis si le contingent permet de dépasser le chiffre 35.

Voici les noms de ces jeunes gens :

MM. Jules Wattel (6 points sur 30), ouvrier d'art en tissage. — M. Vinque, professeur pour la partie industrielle). — Charles Bourgeois (25 points), sculpteur modeleur (M. Olte, professeur pour la partie pratique. — Cauchy (24 points), ouvrier d'art en tissage (M. Blé, professeur pour la partie industrielle).— Raoul Martin (40 points), peintre décorateur sur verre.

Ces quatre jeunes gens fréquentent l'Académie de dessin de Tourcoing.

Les autres sont des élèves particuliers :

MM. Eugène Lelembre, de Roubaix, (36 points) ouvrier d'art en tissage. — Charles Prouvost, de Roubaix, ouvrier d'art en tissage. — Pollet, de Mouvaux, ouvrier d'art en tissage. — Albert Bassonville, de Roubaix, ouvrier d'art en tissage. — Auguste Piat, de Roubaix, ouvrier d'art en tissage. — Jean Desprez, de Roubaix, ouvrier d'art en tissage.

Tous cinq élèves de M. Vinque pour le tissage :

MM. Georges Duconlombier, de Tourcoing, ouvrier d'art en tissage (M. Preux, professeur pour le tissage). — Georges Marriage, de Tourcoing, ouvrier d'art en tissage de guipure. (M. Blé, professeur pour le tissage). — Fernand Six, de Tourcoing, dessinateur en tissus. — Henri Dumoulin, de Tourcoing, dessinateur en tissus.

Le maximum était 50 points dont 25 pour le dessin et les styles et 25 pour l'épreuve pratique industrielle.

Comme on le voit, les cours de dessin professés par M. Jacquet ont donné d'excellents résultats, puisque le tiers des candidats admis dans tout le département appartient à ces cours. Nous savons qu'ils reprendront le mois prochain.

Puisque nous parlons de M. Henry Jacquet, disons que son tableau du salon, *Dans l'intimité*, sera reproduit par un graveur de talent, M. Charles Bonde, pour être publié dans les principaux journaux illustrés de France et d'Amérique.

« **Les Violettes** ». — Nous avons eu l'occasion d'analyser le charmant opuscule de poésie *Les Violettes*, de notre concitoyen, M. Joseph Pierson. Nous apprenons aujourd'hui que cet ouvrage a été couronné par la *Société nationale de l'Encouragement au Bien.*

Nous félicitons bien sincèrement le poète et nous croyons être utile à nos lecteurs en leur disant que le livre est en vente chez M. Rosoor-Delattre.

Les grèves. — Le travail a été repris au complet chez MM. Carette, Biuel et Toulemonde; et partiellement aux deux établissements de M. Bayart-Parent.

Les rattachers de la filature de M. Vanlenberghe, rue d'Anvers, s'étaient encore présentés mercredi matin, demandant à rentrer aux anciennes conditions; mais on leur a confirmé de nouveau que leur renvoi était bien définitif, et que leurs livrets étaient à leur disposition.

Aucun changement à signaler en ce qui concerne les zingueurs et ferblantiers.

Les renseignements recueillis auprès des intéressés font prévoir qu'une reprise sérieuse aura lieu vendredi matin.

Une panique à la chapelle de la Marlière. — Jeudi, pendant la messe de 8 h. 1/2, le feu se communiqua à la cire qui avait coulé sur le plateau d'un lampadaire, placé dans l'ancienne chapelle, et qui était garni de nombreuses bougies. Il n'y avait là aucun danger ; il suffisait d'emporter le lampadaire au dehors ou de laisser se consumer la cire fondue. Mais un assistant eut la malencontreuse idée de jeter de l'eau ; aussitôt il se produisit un crépitement sinistre, la flamme s'éleva jusqu'au plafond et le cri : « au feu ! » se fit entendre.

Le célébrant était en chaire ; il descendit et courut à l'autel pour mettre en sûreté les vases sacrés ; les nombreux fidèles se précipitèrent vers la sortie ; il y eut quelques minutes de véritable affolement. Heureusement un agent de police était à la porte et a pu porter secours à de nombreux enfants et à des femmes en grand danger d'être piétinés.

En somme, il n'y a pas eu de blessés ; tout se réduit à quelques chapeaux perdus ou écrasés.

Une mort foudroyante. — Une jeune fille de 22 ans, Mlle Marguerite Céva, couturière, rue Nationale, avait passé toute la nuit de mercredi à jeudi et avait continué à travailler, pour finir un ouvrage, jusqu'à une heure de l'après-midi. Avant de se mettre à table, elle s'était baissée pour se laver les mains ; à peine avait-elle touché l'eau, qu'elle tomba à la renverse et resta sans mouvement. On appela en toute hâte M. le docteur Mahieu ; mais la mort avait été en quelque sorte instantanée.

On avait tout d'abord parlé d'un empoisonnement occasionné par l'ingestion d'une simple cuillerée de conserve de pois ; mais M. le docteur Dewyn, qui a été chargé de faire les constatations d'usage, a conclu, comme son confrère, à une mort naturelle : la malheureuse fille a succombé à la rupture d'un anévrisme.

Cette mort a causé une profonde émotion dans tout le quartier.

Marcq-en-Barœul. — *Exploit de maraudeurs.* — Jeudi matin l'attention de M. Grouzet, garde-chasse, fut attirée par l'allure suspecte de quelques rôdeurs. Il acquit bientôt la conviction que les rôdeurs faisaient la chasse au moyen de filets à la volaille des fermes des environs. Il arrêta l'un de ces rôdeurs qui dissimulait deux canards dont il venait de s'emparer.

Ce maraudeur nommé Jean A..., tisserand, domicilié à Roubaix, a été incarcéré à la chambre de sûreté de la commune.

Blanc Seau. — *Une arrestation pour affaire de mœurs.* — Sur une dénonciation d'une fillette de quatorze ans, la police du Blanc-seau a procédé, mercredi, à l'arrestation d'un tisserand nommé Yvo Decraene, âgé de 62 ans, né à Avelghem et demeurant rue de Croix, au Blanc-Seau. Cet homme est inculpé d'attentats aux mœurs exercés sur les enfants de sa femme, mariée en premières noces avec M. Vancoillié.

Halluin. — *Conseil municipal.* — En vertu de l'article 46 de la loi municipale du 5 avril 1884 et de l'arrêté préfectoral du 5 mai courant, le Conseil municipal se réunira dimanche prochain 17 mai, à 11 heures du matin, à la Mairie, dans la salle ordinaire des séances :

Ordre du jour : Installation des nouveaux conseillers municipaux ; Nomination du maire et de ses adjoints ; Installation immédiate d'un Bureau des Postes, du télégraphe et du téléphone.

Il y a longtemps qu'on a reconnu l'insuffisance de l'installation de ces trois importants services. On assure qu'ils seront transférés dans la maison qu'occupait rue de la Gare M. Mertier, pharmacien docteur.

— *Les grèves.* — Même situation chez M. Lepoutre les préparations seules s'établissement de M. Lepoutre les préparations seules marchent et 29 tisserands sur 48 ont retiré leurs livrets.

LILLE

L'élection de Lille. — Plusieurs erreurs se sont produites dans l'addition des résultats partiels. C'est ainsi que M. Coussemant, porté dès avec 15.547 voix, n'en a obtenu que 15.047, c'est-à-dire cinq cents voix de moins. Le candidat socialiste avait été proclamé élu le quatorzième : il n'arrive en réalité que le cinquante-huitième. D'ailleurs, à d'autres points de vue, l'élection de Lille donnera également lieu à des protestations et à des surprises.

— Le *Journal des Débats* publie la note suivante, qu'il a reçue d'un abonné de Lille :

« Je lis dans les *Débats* de ce soir que le tribunal de commerce de Lille a déclaré en faillite, à l'audience d'hier, trois des conseillers municipaux socialistes élus dimanche. Présentée de la sorte, la nouvelle est inexacte.

« En réalité, il y aurait deux et même trois conseillers ayant autrefois été l'objet d'un jugement de ce genre, et se trouvant aujourd'hui, rétablis dans leurs droits à l'électorat, mais demeurés inéligibles, faute de réhabilitation. J'ajoute que deux autres le seraient comme assistés par le Bureau de bienfaisance et qu'il ne serait pas impossible qu'un beaucoup plus grand nombre se vît exclu en raison d'une autre incapacité légale : celle qui résulte de la dispense de participer aux charges communales. »

La conférence du prince Henri d'Orléans à la Société de géographie de Lille. — Nous avons dit que le prince Henri d'Orléans, arrivé mardi à Lille, a fait, le soir même, dans la salle de la Société industrielle, le récit de son très intéressant voyage du Tonkin aux Indes, voyage au cours duquel il a exploré des régions jusqu'alors inexplorées.

Le prince Henri d'Orléans est, on le sait, le fils aîné du duc de Chartres. Agé de vingt-huit ans et demi, de taille élancée, les traits distingués, il a un extérieur sympathique.

Il attira sur lui l'attention publique en entreprenant, en 1889, aux frais de son père, et sous la direction de M. Bonvalot, un long voyage d'exploration dans la Sibérie, au Tonkin, à travers la chaîne entière du Thibet. A son retour, il partagea avec M. Bonvalot et le P. Dedecken, son second compagnon de voyage, la grande médaille d'or de la Société de géographie de Paris, décernée en 1890.

Le prince, donnant ensuite à ses voyages une autre direction, entreprit d'explorer des régions jusqu'alors peu accessibles de l'Afrique centrale. Il débarqua à Berbera, dans le golfe d'Aden, s'avança à l'ouest d'Harrar, et dressa la carte du pays entre cette ville et Nill-Mill, malgré les obstacles opposés par l'état sauvage de la contrée et les attaques des brigands abyssins (décembre 1892).

En 1893, il entreprenait un nouveau voyage d'exploration, non moins fécond que les précédents en observations précieuses. Cette fois, en compagnie d'un officier de marine, M. Emile Roux, et d'un colon établi dès la première heure au Tonkin, M. Briffaut, il parvenait, non sans de nombreuses difficultés, à passer du Tonkin aux Indes anglaises en traversant le Haut-Nam et l'Assam. C'est ce voyage qu'il nous a raconté hier soir d'une manière détaillée et avec beaucoup d'esprit. On se rappelle qu'à la suite de cette exploration, il reçut la croix de la Légion d'honneur qui lui fut remise en réception solennelle de la Société de géographie de Paris, le 11 mars dernier.

Bien qu'annoncée seulement lundi, la conférence du Prince avait attiré une affluence extraordinaire.

M. Paul Crepy, président, assisté de MM. le général Chanoine et Emile Roux, compagnon de voyage du Prince, L. Quarré-Reybourbon, Cantineaux et Louis Les membres de la Société de géographie. M. Crépy a ouvert la séance par une petite allocution, dans laquelle il a fait l'éloge du prince Henri d'Orléans et de ses deux compagnons, MM. Roux et Briffaut.

Puis le prince a pris la parole. Il a dit combien il était heureux de parler « dans cette ville de Lille qui se préoccupe autant des questions scientifiques et particulièrement de celles de voyages, comme le prouve l'existence de la Société de géographie et que, d'un autre côté, ses grands intérêts industriels et commerciaux, en la poussant à chercher des débouchés au loin, orientent vers les idées coloniales. »

Puis il a fait le récit de son dernier voyage du Tonkin, dans l'Inde anglaise par le Yunnam et le bassin supérieur du Mékong, en longeant les frontières du Siam et de la Birmanie.

Il est impossible de raconter une pareille conférence ; on ne peut que l'entendre et admirer la ténacité des explorateurs qui, dans des pays souvent infertiles, sans routes, sans moyens de locomotion, peu peuplés, habités par des populations méfiantes, sinon hostiles aux étrangers, en combattant les fièvres, la fatigue, la faim même, ont su parvenir à leur but pour le profit de la science et de la géographie.

Le prince a terminé en rendant hommage à la glorieuse mémoire de notre concitoyen Dupleix. « Messieurs, dit-il, en vous remerciant de l'accueil que vous venez de me faire ici, de l'attention que vous avez bien voulu prêter à mon récit, permettez-moi d'associer au nom du Nord celui du grand patriote, qui voulait pour la France un empire des Indes.

» Que l'exemple du passé serve d'enseignement pour l'avenir ! Que la leçon donnée par Dupleix, consacrée par l'œuvre des Anglais, profite à tous ceux, dont je suis, qui rêvent la grandeur de la France d'outre-mer ! »

Le récit du conférencier a été émaillé d'anecdotes et rempli d'observations pleines d'intérêt. Une foule de projections inédites ont augmenté l'attrait de cette conférence.

Le prince a été très chaleureusement applaudi, et M. Paul Crépy s'est fait l'interprète de tous en le remerciant de son instructive conférence, et en lui remettant, au nom de la société, une médaille d'honneur. A la sortie, le prince Henri d'Orléans a été applaudi par le public qui attendait dans le hall. Il a passé la nuit chez M. Léonard Danel et est parti mercredi matin pour Paris.

Le concours hippique. — *Troisième journée.* — La journée de mercredi a commencé à neuf heures et demie du matin. En voici les résultats :

Chevaux attelés seuls. — 1er prix, Magenta; 2e, Bico; 3e, Mandine; 4e, Par Hazard; 5e, Pompon; 6e, Tempête; 7e, Charlemagne; 8e, Paquerette; 9e, Fleuron; 10e, Jongleur; 11e, Jeannette II; 12e, Coquet.

Courses de bagues. — 1er prix, MM. Lebrun: 2e, H. Lepers: 3e, Favier; 4e, Lelong; 5e, Lesaffre; 6e, Lefebvre; 7e et 8e, Nottebaert; 9e, Casimir Destombes; 10e, Lesaffre.

Courses d'obstacles. — 1er prix, Buffalo; 2e, Lyderic; 3e, Fritz; 4e, Marquis.

Prix des Regiments. — 1re catégorie : 1er prix, Idéal; 2e, Etienne; 3e, Egide, 4e, Simonne. — 2e catégorie : 1er prix, Précieuse; 2e, Attière; 3e, Pochade; 4e, Flion.

Une tentative de meurtre à Fives. — Une femme frappée de trois coups de couteau par son mari. — Une tentative de meurtre a été commise, jeudi soir, vers dix heures, à Fives. Emile Dehoucq, séparé depuis deux ans, d'avec sa femme, Marie Peters, a rencontré celle-ci dans un estaminet, furieux, il la poursuivit jusque dans la rue Malakoff, où, l'ayant rejoint, il la frappa de trois coups de couteau.

Le meurtrier prit ensuite la fuite ; des gardiens de la paix accourus aussitôt transportèrent la victime, dont l'état n'est pas grave, à l'hôpital Saint-Sauveur. Dehoucq qui est un sujet belge, est activement recherché.

Bourse linière. — Lins de Russie. — Les affaires ont été plus importantes cette semaine; elles ont porté en grande partie sur les lins tous à l'eau à livrer. Prix en hausse.

Etoupes de peignage. — Quelques petites ventes se sont effectuées. Prix sans changement, plutôt faibles.

Fils. — On signale une recherche plus active, principalement sur les fils secs; les prix sont très fermes et avec une légère hausse pour les secs.

Fils de lin. — Même situation que les semaines précédentes. La hausse tend plutôt à s'accentuer.

Toiles. — Bon courant d'affaires pour la saison, prix fermes.

AVIS — La Compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de l'Exposition nationale de Rouen et du grand concours de pompes à incendie, un train de plaisir pour Rouen à prix très-réduits sera organisé, le lundi de la Pentecôte, 25 mai 1896, au départ de Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, Douai, Somain, Valenciennes, etc. L'aller et le retour ont lieu dans la même journée.

Aller, le 25 mai. — Tourcoing, départ 5 h. 25 matin; Roubaix, 5,30; Croix-Wasquehal, 5,35; Lille, 5,56; Douai, 6,35; Somain, 6,16; Valenciennes, 5,32; Rouen, arrivée 10,16.

Retour le 25 mai. — Rouen, départ, 9 h. 30 soir; Valenciennes arrivée, 12,56 matin; Somain, 12,16; Douai, 1,43; Lille, 1,55; Croix-Wasquehal, 2,17; Roubaix, 2,22; Tourcoing, 2,27.

Les prix des places sont les suivants: Tourcoing, 2e classe 11 fr. 05, 3e classe 7 fr. 15; Roubaix, 2e cl. 11,05, 3e cl. 7,45; Croix-Wasquehal, 2e cl. 10,90, 3e cl. 7,05; Lille, 2e cl. 10,75, 3e cl. 6,95; Douai, 2e cl. 9,75, 3e cl. 6,35, Somain, 2e cl. 10,35, 3e cl. 6,65; Valenciennes, 2e cl. 10,90, 3e cl. 7,05.

Il sera en outre, délivré à ce train des billets dits de famille pour 2, 3, 4 et 5 personnes et au-dessous comportant une réduction supplémentaire de 5, 10, 15, 20 et 25 p. 0/0.

Concerts et Spectacles

Roubaix. — *La Cæcilia roubaisienne* offrira, le mardi 19 mai, un grand concert à l'Hippodrome, avec le concours de M. J. Noté, baryton de l'Opéra, de M. Alb. Duhamel, professeur de violon et directeur de la fanfare du Cenize et de quelques autres artistes distingués.

— C'est demain, jour de l'Ascension, à 6 heures du soir, qu'aura lieu, chez M. Lefere, rue de Tourcoing, le tirage de la tombola organisée au profit des sourds et muets de Roubaix.

Tourcoing. — *La « Concordia de Roubaix à Tourcoing ».* — Jeudi après-midi, la société *La Concordia-Harmonie*, de Roubaix, s'est rendue à Tourcoing, pour donner une sérénade à son vice-président, M. Eugène Ayam ; une magnifique couronne en bronze lui a été offerte à cette occasion ; et le Président, M. Paul Six, de Roubaix, lui a adressé l'allocution suivante :

« En ce jour où chacun de nous est bien heureux de vous rendre visite, pour vous remercier à nouveau d'avoir bien voulu accepter la vice-présidence de notre société, je suis bien particulièrement flatté d'être l'interprète de tous, pour vous offrir nos meilleurs vœux de bonheur.

» Depuis le temps que vous êtes notre vice-président, nous avons pu apprécier votre dévouement et votre bonté. Jamais vous ne nous avez refusé votre concours, quand il fallut quêter pour notre nouvel uniforme ; et nous sommes persuadés que toujours vous aurez à cœur d'apporter votre aide empressée pour parvenir à faire de la *Concordia Harmonie* une des plus belles sociétés de Roubaix.

» Nous vous prions d'accepter ce modeste cadeau qui vous rappellera les félicitations que sont venus vous présenter aujourd'hui tous vos amis. »

La visite s'est terminée par un chaleureux vivat.

Avant de regagner Roubaix, la *Concordia* a donné plusieurs aubades à des membres honoraires demeurant rue Neuve-de-Roubaix.

— *L'ouverture des Concerts d'été.* — Très nombreux sont ceux les promeneurs qui se sont rendus jeudi après-midi, place Thiers, pour assister à l'ouverture des concerts d'été.

La Musique Municipale a interprété avec le talent qu'on lui connaît plusieurs œuvres qui ont été fort appréciées.

Tourcoing. — On nous annonce que M. Albert Willemberg père a accepté le titre de président d'honneur de l'*Orphéon des Travailleurs.*

Le « **Cercle des Etrangers** », à Mons, est le seul casino belge où l'on ne fume pas aux tables de roulette. On peut se faire inscrire par correspondance. 6507—41874

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 13 mai.* — RESPONSABILITÉ PÉNALE INSUFFISANTE. — Nous avons relaté les conditions dans lesquelles un couvreur, du nom de Jean-Joseph Richard, 36 ans, sans domicile fixe, arrêté à Tourcoing, avait été renvoyé à l'examen du médecin-légiste à la suite d'une scène qu'il avait faite aux gendarmes de service à l'audience. Le tribunal, sur la vue du rapport, décide que la responsabilité du prévenu n'existe pas; il le renvoie des fins de la plainte.

POUR DIFFAMATION ET INJURES. — M. Jules M..., marchand à Croix, est condamné à seize francs d'amende et aux frais pour dommages intérêts envers le demandeur, M. E. W..., serrurier, demeurant également à Croix.

Tribunal civil de Lille. — *Audience des criées du 13 mai.* — UN TERRAIN SIS A Roncq, près la Gare, d'une contenance de cinquante-huit ares 40 centiares de terre à faire des briques. — Mise à prix après surenchère : 4266 fr. 66. — Me Houzé est adjudicataire pour la dite somme.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mercredi 13 mai

Présidence de M. le conseiller Pain

Ministère public : M. de Savignon-Larombière, avocat-général.

1re affaire. — **Meurtre à Hestrud**

Jean-Baptiste Fauveau, cultivateur, âgé de 54 ans, habitait Hestrud avec sa sœur Marie, âgée de 43 ans, Elise Huppe, femme Guillaume, âgée de 39 ans, et le fils de cette dernière, Achille-Jean-Baptiste Guillaume, âgé de 21 ans, journalier.

Le 9 mars 1896, vers 9 heures et demie du soir, quatre personnes et une sœur de Fauveau, nommée Clémentine, se trouvaient réunies. Une discussion s'engagea entre Fauveau et la femme Guillaume. Le premier, en termes très vifs, reprocha à la seconde ses rapports avec un tiers; il voulut la mettre à la porte de chez lui.

L'accusé Achille Guillaume, prenant fait et cause pour sa mère, se précipita sur Fauveau, le terrassa, sortit son couteau de sa poche et l'en frappa violemment à la tête. Il levait le bras une seconde fois, mais Marie Fauveau se jeta sur lui et réussit à détourner le coup. La victime avait été atteinte à la tempe gauche. Elle mourut quelques heures plus tard.

Guillaume est condamné à dix ans de travaux forcés.

2e affaire. — **Faux à Lille**

De V..., âgé de 47 ans, sans profession, demeurait en dernier lieu à Paris. Son frère était propriétaire de deux titres de rente française, le premier de 1000 francs, le second de 3000 francs. On reproche à l'accusé d'avoir réussi à se faire passer pour le propriétaire de ces titres et, d'être parvenu, grâce à sa fausse identité, à contracter à Lille un emprunt de 80,000 francs, à la garantie duquel il affecta ces valeurs en nantissement.

L'accusé est condamné à deux ans de prison et 100 fr. d'amende. Défenseur : Me Julienne, de Paris.

Résultats généraux de la session

Le jury a statué sur vingt affaires et sur le sort de vingt-huit accusés, dont quatre ont été acquittés et vingt-quatre condamnés.

Ces derniers sont désormais sept forçats, quatre réclusionnaires et treize prisonniers ordinaires.

La cour a prononcé contradictoirement un total de soixante-seize années de travaux forcés, vingt-sept ans de réclusion, dix-huit ans et demi d'emprisonnement et enfin, contre deux mineurs de seize ans, vingt années de détention correctionnelle.

Elle a fait deux fois l'application de la déchéance de la puissance paternelle, et une fois celle du sursis de la loi Bérenger.

De plus, elle a seule, et sans le concours du jury, prononcé cinq ans de travaux forcés contre un accusé jugé par contumace.

NORD

Un terrible accident à Mons-en-Barœul. — Un terrible accident s'est produit, hier, vers quatre heures de l'après-midi, à la maison de campagne de M. Vandorpe-Grillet, négociant en papiers.

Un manœuvre de couvreur, Marcel Treffler, âgé de 14 ans, demeurant à Templemars, travaillait pour le compte de M. Quembre, couvreur à Lille, était occupé à monter des tuiles sur la toiture; tout à coup, il perdit l'équilibre, au moment où il quittait l'échelle, et tomba d'une hauteur de douze mètres sur le pavé de la cour.

Les camarades de Treffler se précipitèrent à son secours : le malheureux enfant ne donnait plus signe de vie, et le sang s'échappait en abondance d'une large blessure qu'il avait à la tête.

Malgré tous les soins, l'apprenti n'a pas tardé à succomber.

BELGIQUE

A la Chambre. — La Chambre a voté mercredi par 61 voix contre 57 et 20 abstentions l'article 1er du projet de loi accordant la garantie de l'Etat belge pour l'émission d'obligations du chemin de fer du Congo.

A la Chambre M. de Smet de Nayer, président du conseil, affirme que l'Etat du Congo n'a pas affiert et n'a pas accepté d'alliance avec aucune puissance.

La mort du socialiste belge Jean Volders. — Nous avons annoncé la mort de Jean Volders. Le dernier acte politique important auquel il prit part fut le congrès ouvrier de Zurich. Il y montra déjà une surexcitation inquiétante. Il y avait alors plusieurs mois que sa santé donnait des inquiétudes à ses amis. Il avait dû cesser sa collaboration au *Peuple* et en vain alla-t-il faire un voyage en France et en Algérie pour se reposer et se remettre : la paralysie du cerveau dont il était menacé se manifestait déjà et ses progrès s'effectuèrent avec une effrayante rapidité.

Retiré dans la petite maison de son père, derrière le parc de Saint-Gilles, il sentait peu à peu son intelligence s'en aller. Il adressait au *Peuple* des articles incohérents dont il demandait les épreuves avec insistance. Ses amis, pour ménager ses illusions, faisaient tirer exprès pour lui des numéros uniques du journal contenant des articles signés par lui.

Peu de temps après se manifesta chez lui le délire de la persécution ; pendant deux médecins qui le traitaient déclarèrent son internement inévitable. Volders fut donc transporté à la maison de Schaerbeek, où il vient de mourir.

Les funérailles civiles du socialiste belge Jean Volders ont eu lieu jeudi, à Bruxelles, au milieu d'une affluence énorme. Dès neuf heures du matin, la foule s'amasse devant la *